

POUR SOIGNER LE MINIMALISME

J.C. ANSCOMBRE et O. DUCROT*

Dans le *Journal of Pragmatics* 8(5/6): 184, Benoît de Cornulier (de C. dans la suite) répond à une réponse que nous avons faite à des objections présentées par G. Fauconnier (1976). Il n'est pas question d'ajouter une nouvelle réponse: ces articles en cascade grossissent dangereusement à chaque rebond. Sans chercher à démêler parmi les critiques de C. celles que nous admettons et celles qui nous semblent injustifiées, nous insisterons simplement sur deux ou trois points d'intérêt général, et nous préciserons en conclusion notre position actuelle sur la question.

1. Introduction

Le problème qui fait le sujet de notre intervention (il faut quand même le rappeler), concerne les expressions à valeur quantitative (nous préfererions dire aujourd'hui: à usage éventuellement quantitatif), et parmi elles, celles qui mentionnent une certaine quantité sans que la présence d'un modifieur comme 'au plus', 'au moins' etc., demande de la comprendre comme un maximum ou un minimum. La quantité mentionnée peut être déterminée: 'Pierre a lu deux articles de linguistique'. Elle peut être aussi indéterminée: 'Pierre a lu quelques articles de linguistique, ... autant d'articles de linguistique que Marie, ... un peu de linguistique'.

Nous avons soutenu autrefois à propos de certaines de ces expressions – thèse que nous avons abandonnée ensuite et qualifiée de 'minimaliste', qu'elles servent à exprimer des propositions qui, vues dans leur structure sémantique profonde, sont compatibles avec (et impliquées par) des expressions mentionnant des quantités supérieures ('trois articles, tous les articles, plus d'articles, beaucoup de linguistique'). Il y aurait donc, à s'en tenir à une éventuelle forme logique ou aux conditions de vérité, équivalence entre 'deux'; 'quelques'; 'autant'; 'un peu', et 'au moins deux'; 'au moins quelques'; 'au moins autant', et 'au moins un peu'. Pour expliquer que par exemple, 'un peu' soit incompatible dans la plupart de ses emplois avec 'beaucoup', 'deux' avec 'trois', 'autant' avec 'plus', 'quelques' avec 'tous', nous avons recours à des dérivations, à partir de lois de discours comme la 'Loi d'Exhaustivité', dont une autre forme est la 'Maxime de Quantité' de Grice.

* Authors' address: J.C. Anscombe, O. Ducrot, E.H.E.S.S., Bureau 930, M.S.H., 54 Bd. Raspail, 75006 Paris, France.

A ce minimalisme et à cet usage des lois de discours, nous avons ensuite préféré une autre conception: elle consiste à mettre directement dans la 'valeur profonde' des expressions quantitatives la signification qu'il nous fallait auparavant dériver. Et à leur adjoindre des valeurs 'argumentatives' également profondes. Ainsi, nous posons d'emblée que 'autant que' est incompatible avec 'plus que', mais nous lui attribuons simultanément une 'orientation argumentative' identique à celle de 'plus que'.

C'est cette seconde conception que critiquait Fauconnier (F. dans la suite), en lui opposant un 'minimalisme' que nous avons à notre tour critiqué, car il nous semble soulever les mêmes problèmes que notre première théorie. Pour de C. au contraire – qui prend la défense de F. – ce second minimalisme n'est pas atteint par nos critiques.

2. Logique et argumentation

Sans reprendre un par un les arguments de C., nous nous bornerons à trois remarques.

La première concerne les dangers auxquels expose une certaine utilisation de notre Loi d'Exhaustivité. Cette utilisation est la suivante: si une expression B implique logiquement une expression A (de la même catégorie sémantique) et non l'inverse, alors dire A – sans ajouter d'autre précision, cela revient à sous-entendre 'Je n'ai pas le droit de dire B', et par là-même, bien souvent, 'B est faux'. Car si on était capable de dire B, le souci d'exhaustivité obligerait à le dire. Ce mécanisme expliquerait que 'autant que' (jouant ici le rôle de A) sous-entende fréquemment 'plus que (= B) est faux', puisque dans la conception minimaliste, 'plus que' implique 'autant que' et non l'inverse.¹ On notera que ce même mécanisme autorise des prédictions évidemment fausses, dont voici un exemple. Dans l'optique minimaliste, l'expression 'le même nombre que' (= B) implique l'expression 'autant que' (= A), et non l'inverse. On s'attendrait donc à ce que 'autant que' serve souvent à exclure 'le même nombre que'. En d'autres termes, le point de vue minimaliste fait prévoir qu'en disant 'X a lu autant d'articles de linguistique que Y', on sous-entend d'habitude que X en a lu plus. Pour éviter ces difficultés, il faudrait admettre une autre formulation -- argumentative cette fois, de l'exhaustivité. Si A et B sont argumentativement coorientés (ce qui est le cas pour 'autant que' et 'plus que', mais non pour 'autant que' et 'le même nombre que'), B étant plus fort que A, alors l'emploi de A peut sous-entendre la fausseté de B. Mais il est clair que pour utiliser une telle version de la Loi d'Exhaustivité, il faut s'être préalablement donné des

¹ Nous utiliserons pour abrégé, dans cette note, des formulations de ce type, en leur donnant le sens 'Un énoncé comportant "plus" implique un énoncé qui ne différerait du premier que par la substitution de "autant" à "plus"'.

descriptions argumentatives de A et de B, ce que F. et de C. refusent en l'occurrence.

Notre second exemple a trait à la possibilité de rendre compte des aspects argumentatifs à partir des aspects quantitatifs lorsque ces derniers sont accommodés à la mode minimaliste. Nous avons souvent insisté sur le fait que, dans un même contexte, 'peu' et 'un peu' ne peuvent servir que des conclusions opposées. Si l'on considère par exemple la lecture comme une preuve de culture, '*X* a un peu lu' argumente en faveur de la culture de *X*, et '*X* a peu lu', de son inculture. On pourrait songer à l'expliquer en attribuant à 'peu' et 'un peu' des conditions de vérité différentes. Attribution qui s'opère aisément dans un cadre minimaliste: on dirait que 'un peu', à la différence de 'peu', est compatible avec 'beaucoup'. Si '*X* a un peu lu' sert à créditer *X* d'une certaine culture, c'est que cet énoncé laisse ouverte la possibilité que *X* ait beaucoup lu. Mais comment comprendre alors l'effet de la suite 'D'accord, *X* a peu lu, mais quand même un peu'? Le locuteur de cet enchaînement argumente en faveur de la culture de *X*, et il fonde son argumentation sur le 'un peu' du second segment. Or ce même locuteur, en donnant son accord au 'peu' du premier segment, a exclu que *X* ait beaucoup lu. D'où nous concluons que 'un peu' conserve ainsi sa valeur argumentative lors même que l'on ferme sa prétendue ouverture vers 'beaucoup'. Il nous semble que cette remarque pourrait être généralisée à tous les cas où l'on tente de dériver l'argumentatif d'un quantitatif minimalisé. Supposons ainsi que l'on veuille expliquer l'aspect argumentatif 'positif' de 'autant que' par sa compatibilité alléguée avec 'plus que'. Nous opposerions alors à cette explication des énoncés comme 'D'accord, Pierre n'a pas lu plus d'articles de linguistique que Marie, mais il en a quand même lu autant'.

Tout ceci pour dire que l'ordre argumentatif ne se laisse pas dériver de l'ordre quantitatif. La valeur argumentative a une spécificité que l'on ne peut espérer évacuer, quelles que soient les distorsions auxquelles on soumet la structure quantitative 'profonde'. D'une façon générale, nous croyons qu'on crée plus² de difficultés qu'on en résout lorsqu'on utilise un opérateur aussi contraignant que l'implication logique pour rendre compte des phénomènes scalaires. Phénomènes dont l'argumentation est au moins un cas particulier (pour nous, elle est en fait au centre de la scalarité). Un exemple simple: pour F., une structure 'A et même B' suppose que B implique A et non l'inverse. Or il se trouve que pour rectifier un 'peu' par un 'pas du tout', on utilise très normalement un 'même', et donc une telle structure: 'Pierre a peu lu de linguistique, peut-être même pas du tout'. Ce qui oblige à dire que 'pas du tout' implique 'peu', et amène à une contradiction dans la mesure où 'peu' implique par ailleurs l'existence d'une certaine quantité. Certes les tenants du mini-

² On aura remarqué le caractère purement argumentatif et en rien quantitatif de ce 'plus'. Cf. sur ce point notre dernier paragraphe.

malisme implicatif pourront toujours se tirer d'affaire en distinguant deux sortes d'implications, impossibles à mettre en relation. Ce serait en deux sens radicalement différents que 'Pierre n'a pas lu de linguistique' implique 'Pierre a peu lu de linguistique', et que 'Pierre a peu lu de linguistique' implique 'Pierre a lu de la linguistique'. Mais en fait, comme nous le disions dans le chapitre critiqué par de C., "... nous ne prétendons pas avoir réfuté la théorie implicative des phénomènes scalaires ...". En ce sens, nous étions par avance -- et le sommes toujours -- d'accord avec de C. dont le propos, dit-il, '... est de montrer que les objections de Anscombe et Ducrot ne réfutent pas vraiment l'analyse minimaliste...'. Le rôle que nous attribuons à la sémantique linguistique n'est pas, nous le disons depuis fort longtemps, de trouver *le* bon modèle, *la* bonne théorie.

Nous voudrions encore répondre sur un point précis parce qu'il nous semble avoir un intérêt général. De C. nous reproche de faire dire aux minimalistes que 'un peu' est équivalent à 'au moins un peu', 'autant que' à 'au moins autant que' ... etc., sous prétexte que pour eux l'addition de 'au moins' aux expressions quantitatives ne modifie pas les conditions de vérité de celles-ci. Nous n'avons pas l'intention d'ouvrir une discussion philologique sur ce que les minimalistes ont effectivement dit et sur ce que nous leur avons prêté. Ce qui nous paraît important c'est que, dans la cadre théorique où ils se placent, et où les descriptions se font en termes de valeur de vérité, on ne peut donner aux expressions étudiées une description qui les distingue de leurs combinaisons avec 'au moins'. Quelque ingéniosité que déploie de C. pour transcrire les expressions quantitatives en calcul des prédicats, il ne pourra rien contre cette nécessité qui est d'ordre logique. Pour discriminer 'un peu' (vu comme compatible avec 'beaucoup') de 'au moins un peu', il faudrait imaginer un cadre théorique débordant la vériconditionnalité. On pourrait par exemple recourir à une logique modale: 'au moins un peu' ajouterait à la valeur minimale de 'un peu' la valeur 'Il est possible que beaucoup'. En ce cas, l'impossibilité de 'beaucoup' rendrait l'assertion de 'au moins un peu' fausse, sans pour autant infirmer 'un peu'. Ou encore se placer dans une perspective polyphonique: le locuteur de 'au moins un peu' envisagerait le point de vue exprimé par 'beaucoup' et se déclarerait incapable de le contredire.

Tout ce que nous espérons avoir montré, c'est que l'hypothèse minimaliste exige un cadre théorique beaucoup moins simple que celui à l'intérieur duquel il est habituellement présenté. On nous reproche, en introduisant l'argumentation dans la structure linguistique 'profonde', de compliquer inutilement cette structure. Mais la théorie concurrente n'a l'air plus simple que parce qu'elle laisse de côté certains problèmes, en l'occurrence la description de 'au moins'. Si on croit pouvoir faire intervenir des critères de simplicité, c'est au niveau d'une description globale qu'il faudrait les faire jouer.

3. Conclusion

Nous voudrions terminer cette note en signalant que les discussions autour du problème du minimalisme nous semblent largement dépassées. Elles supposaient en effet que la description des expressions quantitatives peut se faire, partiellement au moins, en termes mathématiques. La polémique autour de 'autant que' se résume par exemple à choisir entre les trois possibilités: 'autant que' a la même valeur que $=$, ou bien que \geq , ou encore que $=$ additionné d'argumentation, cette dernière position étant la nôtre à l'époque. Une telle façon de voir implique donc que les emplois exemplaires de 'aussi que' et 'autant que' sont ceux où il y a un sens à parler d'égalité, ainsi 'Pierre est aussi grand que Jacques' (au sens physique de 'grand') ou 'Pierre a lu autant d'articles de linguistique que Marie'. Ce qui conduit à considérer comme figurés les cas où l'égalité n'a plus guère de sens: 'Napoléon est aussi grand que César' (au sens cette fois non physique de 'grand'), 'Pierre a autant de mérite que Marie' ... etc. En d'autres termes, on admettrait que le sens premier (le sens 'littéral', si on tient à cette notion) des expressions quantitatives est celui qu'elles paraissent avoir lorsqu'elles s'appliquent à une réalité matérielle mesurable. Ce qui revient d'une part à prendre au sérieux la dénomination 'comparatif d'égalité' des grammairiens, et d'autre part à y interpréter le mot 'égalité' au sens des mathématiciens.

Nous cherchons actuellement à développer un point de vue opposé. L'aspect mesurable nous paraît simplement le résultat d'une utilisation particulière du comparatif, et qui se trouve, pour des raisons sociologiques (l'importance prise par la mesure dans notre culture), avoir pris une importance particulière. Pour nous, la signification fondamentale est d'ordre argumentatif. Esquignons une description de 'autant que' dans un tel cadre. Un énoncé comme 'Pierre a autant de mérite que Marie' apporte entre autres les deux indications suivantes: (a) tous les principes argumentatifs – les 'topoi' dans notre terminologie – fondés sur le mérite et applicables à l'une des deux personnes Pierre ou Marie, sont applicables à l'autre, et avec la même force. Si l'on estime que le mérite de l'une est digne d'être récompensé ou loué, on doit en estimer autant de l'autre (cette indication se retrouverait dans l'expression 'le même mérite que'), et (b) le locuteur déclare pour sa part appliquer dans son présent discours ou bien un topos direct à Pierre ou bien un topos réciproque à Marie. Ou bien il applique à Pierre un topos 'Plus on a de mérite, plus X ', ou bien il applique à Marie un topos 'Moins on a de mérite, moins X '. Ce qui explique que dans son discours, il argumente soit à partir du mérite de Pierre, soit à partir du non-mérite de Marie.

Il nous reste à mettre en rapport la description précédente – qui est celle que nous tentons actuellement de théoriser et de systématiser, avec l'étape inter-

médiaire, celle critiquée par Fauconnier et de Cornulier. L'étape intermédiaire correspondait encore à une lecture mathématisante du comparatif d'égalité. La symétrie relative à l'application possible des topoi y était comprise comme une égalité numérique. Nous prenions comme fondement du comparatif d'égalité ce qui nous apparaît maintenant comme un épiphénomène culturel (l'incidence sur la langue du rôle joué par la mesure dans notre civilisation). Ceci dit, cette étape intermédiaire était utile en tant que telle, puisqu'en nous libérant du minimalisme, elle nous amenait à introduire l'argumentation dans la valeur 'profonde' de phrases généralement vues comme purement représentationnelles. Mais l'argumentation que nous concevions à l'époque comme un simple composant isolable de la signification, nous paraît maintenant *être* cette signification.

Bibliographie

- Anscombe, J.C., 1975. Il était une fois une princesse aussi belle que bonne. *Semantikos* 1(1): 1-28, 1(2): 1-26.
- Anscombe, J.C. et O. Ducrot, 1976. L'argumentation dans la langue. *Langages* 42: 5-27.
- Anscombe, J.C. et O. Ducrot, 1978. Echelles argumentatives, échelles implicatives, et lois de discours. *Semantikos* 2(2/3): 43-66.
- Anscombe, J.C. et O. Ducrot, 1983. L'argumentation dans la langue. Bruxelles: Pierre Mardaga.
- Anscombe, J.C. et O. Ducrot, 1986. Argumentativité et informativité. De la métaphysique à la rhétorique, in memoriam C. Perelman. Bruxelles: Ed. de l'Université de Bruxelles.
- Cornulier, B. de, 1984. Pour l'analyse minimaliste de certaines expressions de quantité: réponse à des objections d'Anscombe et Ducrot. *Journal of Pragmatics* 8: 661-691.
- Fauconnier, G., 1976. Remarque sur la théorie des phénomènes scalaires. *Semantikos* 1(3): 13-36.